



Municipalité de Valeyres-sous-Ursins

Préavis municipal N°20/2023 du 22 mai 2023

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-URSINS

Concernant

La rénovation de la Place du Mézelet (place de jeux/sports)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le présent préavis, a pour but de soumettre au Conseil général, une demande de crédit d'investissement d'un montant de CHF 200'000.- relatif à la rénovation de la place de sports et jeux du village, au lieu-dit Place du Mézelet.

Contexte :

La Place du Mézelet dispose d'un terrain multisports, une place de jeux pour enfants, une table et des bancs ainsi qu'un terrain de pétanque, le tout sur une surface d'environ 460 m².

Soumises aux aléas climatiques et à l'usure normale du temps, les places de jeux nécessitent un entretien soutenu afin d'en maintenir le plaisir de s'y rencontrer et d'y jouer. La place du Mézelet n'y fait pas exception : 14 ans après son dernier réaménagement, elle laisse apparaître un certain niveau de vétusté des équipements : les jeux ne sont plus aux normes de sécurité actuels, les marches (poutres) en bois se dégradent, le terrain multisports et la fresque du mur sont défraîchis, le terrain de pétanque n'est plus utilisé, et avec les épisodes de chaleur de plus en plus fréquents, il n'y a pas assez d'ombre en été.

Les habitant-e-s ont exprimé le souhait de pouvoir bénéficier d'une place plus agréable et dotée d'équipements de jeux, de sport et de rencontre remis au goût du jour. Pour répondre à cette demande, la Municipalité a débuté le projet en organisant en juin 2022 un moment festif sur la place, visant à récolter les avis et les idées des habitant-e-s, tous âges confondus en vue de la rénovation. Cette démarche a rencontré un vif succès : de nombreuses propositions ont été glissées dans la boîte à idées et les discussions avec les personnes présentes ont permis de prendre en compte les souhaits de chacun-e.

Après analyse, voici les besoins les plus fréquemment exprimés :

- Un nouveau revêtement pour le sol adapté au sport, des buts et paniers de baskets aux normes.
- Des structures de jeux mises aux normes et adaptées à plusieurs âges.
- Des ombrages, un point d'eau (fontaine), de l'éclairage, un mobilier urbain (bancs, tables) adaptés à toutes les générations, une poubelle avec tri de déchets.
- Plus de végétation.
- Un nouveau dessin sur le mur.
- Un réaménagement multifonctions (l'apéro sur la place a révélé les qualités de ce seul grand espace public plat dans la commune pour y accueillir tous types d'événements villageois).

Pour donner suite à cette consultation, la Municipalité propose une rénovation complète de cette place afin d'offrir non seulement de nouveaux équipements de sports et de jeux mais aussi un espace de rencontre appropriable par l'ensemble des villageois-es. Elle a dès lors réalisé un cahier des charges prenant en compte la majeure partie des besoins précités. Il comprend :

- Terrain de sports : pose d'un revêtement amortissant synthétique perméable, après avoir aplani le coffre existant ; pose de nouveaux paniers de basket. Malgré les demandes, il n'est pas prévu d'éclairer le terrain, au vu de la nécessité de préserver le voisinage à proximité directe, mais aussi des expériences négatives d'autres communes ayant finalement renoncé à éclairer ces espaces. L'éclairage naturel est pour l'heure estimé suffisant, surtout à la belle saison où la fréquence des lieux est la plus importante.
- Réfection du mur de soutènement et proposition d'une nouvelle fresque (à définir).
- Espace autour du terrain de sport : nouvelles structures de jeux pour enfants, reconfiguration de l'espace côté terrain de pétanque et à l'entrée de la place pour bénéficier d'un plus grand espace plat pouvant accueillir tables, bancs, point d'eau et végétation/ombrages.
- Accessibilité : l'objectif est d'en faire une place ouverte à toutes et tous, jeunes et moins jeunes, et dont l'espace serait utilisable pour divers événements. La reconfiguration des lieux prévoit la mise aux normes de sécurité des jeux ; au vu de la pente, une main-courante ou autre dispositif de ce type est à envisager le long du chemin.

La Municipalité a fait appel à deux bureaux spécialisés pour deviser le projet. Après première analyse des offres, plutôt que de ne retenir qu'un seul bureau, il est prévu de travailler avec les deux, qui sont complémentaires. Le premier, spécialisé dans les réalisations sportives, s'occupera du terrain de sports, tandis que le second, spécialisé en architecture du paysage, s'occupera de la conception et de la réalisation de l'espace de jeux et de rencontre autour du terrain de sport. La fresque sur le mur pourra faire l'objet d'un projet séparé.

Le budget pour la rénovation de la place est estimé à CHF 199'800.- et se décompose ainsi :

Descriptif des travaux prévus	Budget estimatif
Préparation terrain	
Installation de chantier, démontages, démolitions, etc	30'000 CHF
Terrain de sport	
Pose revêtement, équipements sports	70'000 CHF
Espace jeux/rencontre	
Terrassements, reprise place	15'000 CHF
Réaménagement terrain	20'000 CHF
Equipement jeux, assises, végétation	30'000 CHF
Point d'eau, raccordement	10'000 CHF
Réfection mur et fresque	5'000 CHF
Sous-total	180'000 CHF
Honoraires conception et suivi chantier	19'800 CHF
Total TTC	199'800 CHF

(Les subventions éventuelles seront à déduire)

Il s'agit à ce stade d'une estimation, les offres détaillées n'étant pas encore finalisées. Selon l'évolution de ces dernières, mais aussi de l'évolution générale des coûts des matériaux, la Municipalité adaptera certains postes du projet afin de respecter le budget.

Subventions

Unisanté : la Municipalité a déposé une demande de subvention dans le cadre du projet Unisanté (promotion de la santé dans les communes vaudoises) à l'automne 2022. Le dossier n'a toutefois pas été retenu. Un nouvel appel à projet étant lancé en 2023, une demande sera à nouveau déposée. L'appui financier se situe entre CHF 5'000.- et CHF 10'000.- maximum par projet. De nombreuses communes rénovent actuellement leurs places de jeux et de sports, dès lors, il n'y a pas de garantie d'obtention de cette subvention.

Canton de Vaud, Direction de la Santé : une subvention peut être octroyée pour la « transformation d'aires tous temps goudronnées en aires tous temps de type « tartan » : jusqu'à CHF 25.-/m² pour le revêtement et jusqu'à 15% sur le coût des équipements fixes ». La Municipalité sollicitera dès lors l'Etat de Vaud à cet effet après adoption du préavis et vérifiera si d'autres subventions peuvent être demandées.

Financement

Un fond de réserve dédié à la rénovation de la place de jeux a d'ores et déjà été alimenté à hauteur de CHF 100'000.-. Le solde sera financé par le biais d'un emprunt ou par le biais des liquidités courantes et amorti à raison de CHF 10'000.- francs par année sur le compte de fonctionnement.

Planning

Après adoption du préavis, le planning suivant est envisagé :

- Eté-automne 2023 : finalisation des offres, coordination des mandats, conception de l'avant-projet de place de jeux/rencontre (l'avant-projet pourra être soumis à consultation sous une forme à définir), projet final.
- Automne-hiver 2023-2024 : chantier.
- Printemps-été 2024 : mise en service.

Conclusions :

La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil Général de Valeyres-sous-Ursins

- Vu le préavis N°20/2023 du 22 mai 2023,
- Entendu le rapport de la Commission,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

D'accepter une demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la place de jeux et de sports, d'un montant de CHF 200'000.00, activée au bilan dans le compte nouvellement créé 9143.11 « rénovation de la place de jeux ».

De financer cette somme par le biais d'un emprunt aux meilleures conditions du moment ou par le biais des liquidités courantes.

De l'amortir par un prélèvement de CHF 100'000.00 sur le fonds de réserve « rénovation de la place de jeux » no 9282.15.

D'amortir le solde de CHF 100'000.00 sur 10 ans par l'intermédiaire du compte de fonctionnement, soit une annuité de CHF 10'000.00 dans le compte 441.331.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 22 mai 2023.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


Blaise Chapuis



La Secrétaire


Emilie Thomas